

Grignon, Chailly, Chevillon, neurs à ramener avec eux
Châlette-sur-Loing. On y leurs déchets.
trouvera bancs, tables de pi- Les amateurs de trottinet-

me pour la Scandibérique.
Même s'il coûte beaucoup
plus cher : près de 15 mil-

et EPCI pour l'investisse-
ment mais on vous confie
l'entretien », appuyait Marc

ments doivent tenir compte
de périmètres protégés qui
nécessiteront des réhabilita-

est loin d'y atteindre les
50 cm.

Retombées importantes en vue

Le Département a déjà réalisé « La Loire à vélo » sur un concept de la Région. Elle montre la voie : on compte 35.000 passages annuels à Conflans-sur-Loing, 53.000 à Mareau-aux-Prés, 200.000 sur le viaduc entre Saint-Père et Sully, qui permet d'avoir vue sur le château ! Cet itinéraire permet d'engranger quelque 320.000 € par an... C'est ainsi que, pour la véloroute du canal d'Orléans, les retombées espérées sont de l'ordre de 34.000 € par kilomètre et par an (hors Montargis et Orléans). Des chiffres à mettre en regard du coût des travaux, élevé : Bûges/Pannes Sainte-Catherine/Presnoy en 2022, 3,77 millions d'euros ; Vitry-Chécy en 2023, 4,415 M€ ; Presnoy-Châtenoy en 2024, 3,11 M€ ; Châtenoy-Vitry en 2025, 3,684 M€.

Chevillon-sur-Huillard prend les devants

► Pour rendre la balade attractive, il est important que chacun puisse se rendre au mieux au bord du canal. C'est pourquoi Chevillon-sur-Huillard a pris les devants en réalisant elle-même une 1^{re} piste cyclable voilà deux ans, laquelle part de la rue du Stade.

Le village poursuit sur sa lancée : d'ici la fin de l'année, une seconde va être ef-

fectuée au départ de la route de Saint-Maurice ; « en gravillon lavé en partie urbaine puis en calcaire fin avec liant jusqu'au canal », dévoile le maire, Christian Bourillon, qui explique : « Le circuit forme un triangle qui offre 4 km d'une belle balade à travers bois et le long du canal ».

Le seul regret du maire est que ce genre d'aménagement ne sera pas pris en

compte par l'Agglomération montargoise, « car n'est pas considéré comme route d'intérêt communautaire ». Chevillon va donc se charger du coût de ces pistes, qui s'élève à 48.216 € pour la 1^{re} et est prévu à hauteur de plus de 30.000 € pour celle d'environ 500 m dont les travaux vont commencer dans les jours à venir (*).

Pour le reste, le maire se réjouit de tenir les objectifs

qu'il s'est fixés avec son conseil : réaliser 500 m de chemin piétonnier chaque année. Christian Bourillon attend maintenant avec impatience la véloroute et ses aménagements. Car lui aussi aime « pousser » à vélo jusqu'à Orléans en longeant le canal. « Et ce sera beaucoup moins dangereux ».

L. BERNARD

(*) Et sera séparée de la circulation par une bande enherbée.

Le Département achète le canal d'Orléans pour 500.000 €



500.000 € : tel est le montant que le Conseil départemental a acheté le canal d'Orléans, ce lundi après-midi sur le site emblématique du port de Grignon, à Vieilles-Maisons-sur-Joudry, dans l'auberge des Trois-Ecluses en cours de rénovation. Président du Département, Marc Gaudet rappelait les bases du projet posées au début des années 2000 : « à l'époque, le prix tournait autour de 6 millions d'euros, puis 3 millions. 500.000 €, c'est un bon prix. Le canal, c'est un bel atout touristique mais aussi une charge ».

Ce site représente en effet près de 80 km de berges à entretenir, 27 écluses dont quatre sont classées, 40 immeubles parmi lesquels 23 maisons éclusières, mais aussi deux bases de loisirs à l'étang des Bois et à l'étang de la Vallée... Au long de l'ouvrage va donc naître la 3^e véloroute du département, après la Loire à vélo et la Scandibérique : « Elle bouclera le triangle d'eau du Loiret », soulignait Laurence Bellais, vice-présidente chargée de la culture et du tourisme.

En cet instant historique, le président Gaudet était entouré d'élus et d'acteurs locaux ; l'État - la préfète du Loiret et de la région Centre - était représenté par Benoit Lemaire, secrétaire général de la préfecture. Une signature célébrée par les Fils d'Galarne, marinières venus de Gien, qui ont accompagné en musique l'entrée du canal dans le giron départemental (photo : Pascale Auditeau).